

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de l'Institut Jaques-Dalcroze**, à Genève (FOSC du 07.06.1993, p. 2935). Les pouvoirs de Jaques-Dalcroze Guy et Grünenwald Ghyslaine, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Jaques-Dalcroze Eric, de Genève, à Veyrier, et Weber Mireille, de Brüttelen, à Genève, membres du conseil, signent collectivement à deux.

Journal no 7684 du 07.07.2003  
(01078304 / CH-660.0.112.991-1)